

Madame, Monsieur,

Villerville, le 18 décembre 2014

Vous connaissez l'importance pour le village de procéder au **CONFORTEMENT DE SA FALAISE** et les élus ont affirmé depuis maintenant plusieurs années la **PRIORITÉ DE CET OBJECTIF VITAL**.

Pour ce faire, et en complément des dossiers administratifs et techniques en cours, nous avons décidé de créer une association dont les objectifs sont de sauver notre village à travers la réalisation du confortement de la falaise mais aussi de sauvegarder le patrimoine villervillais.

Par déclaration en date du 28 Octobre 2014 En Préfecture du Calvados sous le n° 236-page 5363 l'association « **SAUVONS LA FALAISE DE VILLERVILLE ET PRÉSERVONS NOTRE PATRIMOINE** » est désormais créée pour recueillir des fonds dans cet objectif précis.

Cette association a déjà l'avantage de compter les Présidents d'Honneur suivants :

M. ETIENNE –EMILE BAULIEU - Professeur de biochimie - Professeur honoraire au Collège de France et ancien Président de l'Académie des Sciences

M. ALEXANDRE BRASSEUR - comédien

MME SOPHIE DAVANT - Animatrice de télévision

MME SIMONE HARARI - Productrice de télévision

M. JACQUES SEQUELA - Publicitaire

Le Bureau de l'association est composé des personnes suivantes :

Mr Michel Marescot, Président

Mme Sylvaine de Keyzer, Vice Présidente

Mr Pascal Drocchi, Administrateur

Mme Sophie Deschamps, Trésorière

Mr Georges Gros, Secrétaire

Mr François de la Porte des Vaux, Secrétaire adjoint

Les modalités de cotisations sont adaptées à chacune et chacun :

Cotisation annuelle d'un membre actif : 10 €

Cotisation annuelle d'un membre bienfaiteur : 50 € minimum

Cotisation annuelle d'un membre sympathisant : 5 €

Un compte est ouvert auprès de la Banque Postale.

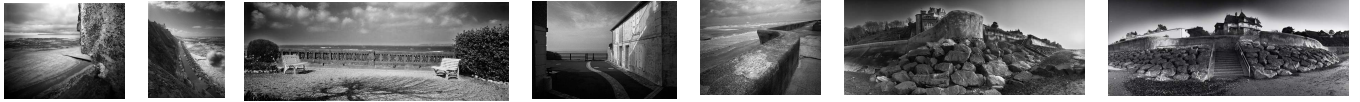
Toutes les cotisations et les dons sont donc les bienvenus.

Si vous souhaitez participer à la réalisation de cet objectif, vous pouvez remplir le bulletin d'inscription, joint, en indiquant votre choix et, afin d'être informé de l'évolution de ce dossier, nous indiquer vos coordonnées téléphoniques et adresse informatique.

A bientôt

Association Sauvons la Falaise de Villerville et Préservons notre Patrimoine

40 rue Général Leclerc, 14113 Villerville



Bulletin d'adhésion 2014/2015

Cotisations :

- membre sympathisant : cotisation annuelle 5 €
- membre actif : cotisation annuelle 10 €
- membre bienfaiteur : cotisation annuelle à partir de 50 €

Vos coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse courrier :

Adresse mel :

Tel :

Montant de votre cotisation jointe :

A nous retourner à l'adresse ci-dessous.